

N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton, tenue à huis clos et en présentiel le 1^{er} juin 2020 à 19h30.

Sont présents : Mmes Francine Drouin, Chantale Thivierge et Patricia René conseillères, MM. Michel Champagne et Louis Tapp conseillers, formant quorum sous la présidence de M. Alexandre Dubuc-Ringuette, maire suppléant. Est également présent M. Alain Paré, directeur général et secrétaire de l'assemblée.

1. MOT DE BIENVENUE

M. Alexandre Dubuc-Ringuette, maire suppléant, adresse le mot de bienvenue.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2020
4. Adoption des comptes de mai 2020
5. Dépôt et lecture de la lettre de démission de M. Dave Lachance au poste de maire, et avis de vacance du poste de maire
6. Désignation du maire suppléant
7. Résolution visant à autoriser le maire suppléant, à remplir les fonctions de maire pendant la période de vacance du poste de maire, à signer les chèques et à autoriser les paiements liés aux dépenses de la Municipalité, à représenter la Municipalité auprès de la Municipalité régionale de comté des Appalaches (MRC) et auprès des autres instances avec tous les privilèges, droits et obligations se rattachant à sa fonction de maire suppléant.
8. Élections municipales partielles – Vacance du poste de maire
 - 8.1 Nomination du président d'élection
 - 8.2 Nomination du (de la) secrétaire d'élection
9. Rapport du maire aux citoyens pour l'année 2019
10. Rapport de l'exercice financier de l'année 2019
 11. Accès aux citoyens au bureau municipal
12. Camp de jour de l'été 2020
 - 12.1 Confirmation du financement dans le cadre du programme Emploi d'été Canada
13. COBARIC : renouvellement de l'adhésion annuelle
14. Hygiène et salubrité
 - 14.1 Achat de lampes UV pour l'usine d'eau potable
 - 14.2 Calibration du débitmètre à l'usine d'eau potable
15. Travaux publics :
 - 15.1 Abat-poussières : résultats des soumissions
 - 15.2 Réparation de la carrosserie de la camionnette
 - 15.3 Achat de pneus (camionnette)
 - 15.4 Achat de peignes pour la niveleuse
 - 15.5 Rechapage de pneus (Western Star 2019)
 - 15.6 Travaux du mur de pierres – terrain de la caserne incendie
 - 15.7 Location d'une pelle pour travaux de décapage à la gravière
 - 15.8 Travaux rang 15 – chute Nadeau
 - 15.9 Travaux intersection des rangs 8 et 16
 - 15.10 Épandage des abat-poussières
16. Comité des élu(e)s
17. Affaires nouvelles :
 - Contribution municipale 2020 à l'Office d'habitation des Appalaches
18. Correspondance du maire
19. Période de questions :
 - Dépôt d'une correspondance de monsieur François Routhier
20. Levée de l'assemblée

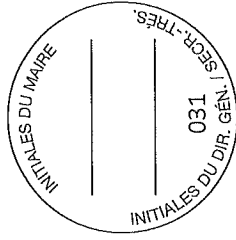
2020-06-098

Il est proposé par M. Michel Champagne et résolu unanimement, d'accepter l'ordre du jour. **Adopté.**

3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 4 MAI 2020

2020-06-099

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Francine Drouin et résolu unanimement, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2020. **Adopté.**



N° de résolution
ou annotation
2020-06-100

4. ADOPTION DES COMPTES DE MAI 2020

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton doit payer mensuellement l'ensemble des factures reçues, et qu'elle dispose des argentés nécessaires à l'acquittement de ces factures ;

ATTENDU QU' un montant de 56 883,26 \$ est déboursé à même le fonds général ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Chantale Thivierge et résolu unanimement, d'entériner le paiement des comptes du 1^{er} au 30 mai 2020 inclusivement, pour un montant de 56 883,26 \$. **Adopté.**

5. DEPOT ET LECTURE DE LA LETTRE DE DEMISSION DE M. DAVE LACHANCE AU POSTE DE MAIRE, ET AVIS DE VACANCE DU POSTE DE MAIRE

Le directeur général et secrétaire-trésorier donne avis de la vacance du poste de maire, et dépose la lettre de démission de monsieur Dave Lachance.

M. Alexandre Dubuc-Ringuette, maire suppléant, fait lecture de la lettre de démission de monsieur Dave Lachance du poste de maire de la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton.

6. DESIGNATION DU MAIRE SUPPLEANT

ATTENDU QUE conformément à l'article 116 du Code municipal du Québec, le conseil peut nommer un des conseillers comme maire suppléant, lequel en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge, remplit les fonctions du maire, avec tous les privilèges, droits et obligations y attachés ;

ATTENDU QUE la désignation du maire suppléant se fait sur la base de rotation parmi les élu(e)s intéressé(e)s à occuper cette fonction ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Michel Champagne et résolu unanimement, de désigner Mme Francine Drouin à titre de mairesse suppléante pour la période du 2 juin 2020 au 1^{er} décembre 2020. **Adopté.**

2020-06-101

7. RESOLUTION VISANT A AUTORISER LE MAIRE SUPPLEANT, A REMPLIR LES FONCTIONS DE MAIRE EN L'ABSENCE DU MAIRE OU LA PERIODE DE VACANCE DE CETTE CHARGE, A SIGNER LES CHEQUES ET A AUTORISER LES PAIEMENTS LIES AUX DEPENSES DE LA MUNICIPALITE, A REPRESENTER LA MUNICIPALITE AUPRES DE LA MUNICIPALITE REGIONALE DE COMTE DES APPALACHES (MRC) ET AUPRES DES AUTRES INSTANCES AVEC TOUS LES PRIVILEGES, DROITS ET OBLIGATIONS SE RATTACHANT A SA FONCTION DE MAIRE SUPPLEANT.

ATTENDU QUE conformément à l'article 116 du Code municipal du Québec, Mme Francine Drouin, conseillère au siège no 1, fut désignée mairesse suppléante pour la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton à la séance ordinaire du 1^{er} juin 2020 ;

ATTENDU QU'en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge, le maire suppléant remplit les fonctions du maire, avec tous les privilèges, droits et obligations qui y sont rattachés ;

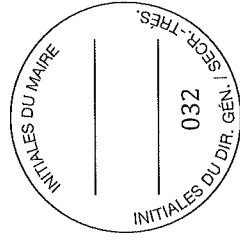
2020-06-102

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Michel Champagne et résolu unanimement, que Mme Francine Drouin, mairesse suppléante, remplit les fonctions de mairesse pendant la période de vacance du poste de maire, qu'elle soit autorisée à signer les chèques et à autoriser les paiements liés aux dépenses de la Municipalité, à représenter la Municipalité auprès de la Municipalité régionale de comté des Appalaches (MRC) et auprès des autres instances avec tous les privilèges, droits et obligations se rattachant à sa fonction de mairesse suppléante. **Adopté.**

8. ÉLECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES – VACANCE DU POSTE DE MAIRE

Le directeur général et secrétaire-trésorier informe les élu(e)s que le 13 mars 2020, en raison de la situation pandémique, la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Mme Andrée Laforest, responsable de l'application de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM), a demandé le report de tout vote ou de tout scrutin électoral municipal au Québec.

Pour cette raison, aucune élection partielle ne peut être annoncée pour le moment.



N° de résolution
ou annotation

9. RAPPORT DU MAIRE AUX CITOYENS POUR L'ANNÉE 2019

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PIERRE-DE-BROUGHTON RAPPORT DU MAIRE AUX CITOYENS 2019

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport du maire pour l'année 2019. Ce rapport reflète les éléments importants et les activités de notre municipalité.

VACANCE AUX POSTES DE MAIRESSE, DE CONSEILLERE ET DE CONSEILLERS MUNICIPAUX

Le 19 août 2019, madame France Laroche présentait sa démission du poste de mairesse. Une élection partielle fut alors annoncée afin de combler la vacance du poste.

À la séance ordinaire du 9 septembre 2019 madame Francine Fillion, déposait sa démission du poste de conseillère au siège numéro 5,

Le 13 septembre 2019 monsieur Dave Lachance démissionnait de son poste de conseiller au siège numéro 6 afin de se porter candidat au poste de maire.

Finalement, le 13 septembre en après-midi, monsieur Danny Paré remettait à son tour sa démission au poste de conseiller au siège numéro 4. Cette dernière démission entraînait la perte de quorum au conseil municipal.

La situation fut portée à l'attention de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation. Le 18 septembre, la Commission municipale du Québec désignait Me Joseph-André Roy et Me Sandra Bilodeau pour veiller à l'administration provisoire de la Municipalité.

Le 15 octobre 2019, la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ordonnait la tenue d'une élection partielle afin de combler les vacances au poste de maire et de trois conseillers. À la fin des mises en candidature le 8 novembre 2019, M. Dave Lachance fut proclamé maire et madame Patricia René conseillère au siège numéro 4. Les sièges 5 et 6 sont demeurés vacants, impliquant la tenue d'une élection partielle additionnelle.

EMBAUCHE DE PERSONNEL

En mars 2019, suite au départ à la retraite de monsieur Denis Bilodeau, monsieur Denis Laroche-Nadeau fut embauché à titre d'opérateur-journalier spécialisé.

En septembre 2019, madame Jacinthe Bélanger annonçait son départ volontaire à titre de secrétaire-adjointe et d'inspectrice en bâtiment et en environnement. Madame Brigitte Guay fut embauchée au poste d'adjointe administrative à la direction générale. Les responsabilités d'inspecteur en bâtiment et en environnement ont été confiées sur une base intérimaire à monsieur Dominique Paradis.

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

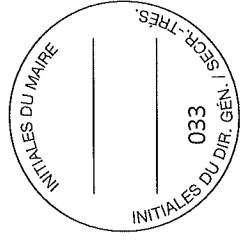
Les états financiers 2019 font état d'un surplus de 87 462 \$.

	(2018)	(2019)
Revenus	1 900 493 \$	1 906 998 \$
Charges	2 034 332 \$	2 179 460 \$
Amortissement	379 834 \$	394 049 \$
Financement	419 726 \$	455 793 \$
Affectations	242 734 \$	421 668 \$
Excédent (surplus)	69 003 \$	87 462 \$

Ces états financiers reflètent la situation financière de la municipalité et les principes comptables reconnus ont été appliqués. Lors de la préparation du budget 2020, le souci de maintenir l'équilibre budgétaire a été respecté.

SIGNATURE DE LA CONVENTION COLLECTIVE 2018-2023

Au cours de l'année 2019, des négociations visant le renouvellement de la convention collective ont été tenues entre la municipalité et les employés municipaux syndiqués, représentés par le Syndicat canadien de la fonction publique, Section locale 4482. Les travaux ont conduit à la signature d'une nouvelle convention collective le 27 novembre 2019. Cette convention est d'une durée de cinq ans et demie, et est rétroactive au 1^{er} juillet 2018 pour se terminer le 31 décembre 2023.



N° de résolution
ou annotation

PRINCIPAUX TRAVAUX ET RÉALISATIONS DE 2019

Outre les travaux d'entretien routier usuels, l'année 2019 a été marquée par plusieurs autres travaux d'infrastructures. Les employés des travaux publics de la municipalité ont travaillé de manière soutenue afin d'atteindre les échéanciers fixés.

TRAVAUX ROUTIERS 2019

Le service des travaux publics a réalisé des travaux majeurs dans plusieurs rangs de la municipalité. Ces travaux ont visé la reconstruction, le gravelage, le rechargement, le remplacement de ponceaux, le profilage et le creusage des fossés.

Des travaux majeurs de la route Willie Cryans sur une distance de 1,2 kilomètre, entre les rangs 15 et 16. Des travaux de creusage et de profilage des fossés ont également été réalisés.

La municipalité a également procédé au débroussaillage des abords de certains rangs en respect du calendrier établi.

CONTRIBUTION FINANCIERE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE A LA VOIRIE LOCALE – VOLET PROJET PARTICULIER D'AMELIORATION

La Municipalité a reçu une contribution financière totalisant 28 000 \$ du Ministère des transports du Québec et de madame Isabelle Lecours députée de Lotbinière-Frontenac. Cette subvention a contribué en partie à réaliser les travaux précédemment cités.

SERVICES AUX FAMILLES

ACTIVITES COMMUNAUTAIRES

Diverses actions ont été posées par la Municipalité en 2019 afin de répondre aux besoins des familles.

- Activité de glisse et fête de la tire Distribution d'arbres à l'école de la Pierre-Douce
- Fête de la pêche
- Contribution financière à la Fête des couleurs

Ces activités ont été très appréciées et elles ont été rendues possibles grâce à l'implication de plusieurs bénévoles.

SERVICE DE GARDE APRES L'ECOLE

Pour une autre année, la Municipalité a maintenu le service de garde après l'école. Elle a de plus financé le déplacement des enfants du service de garde de Saint-Pierre vers Saint-Jacques-de-Leeds lors des journées de planification de la commission scolaire.

CAMP DE JOUR ET SERVICE DE GARDE EN PERIODE ESTIVALE

À l'été 2019, pour une douzième année consécutive, la Municipalité a offert des activités de camp de jour. Afin de répondre aux demandes des parents, le service de garde avant et après les heures du camp de jour a été maintenu. Il est important de préciser que la Municipalité a obtenu une aide financière du gouvernement du Canada dans le cadre du programme *Emploi d'été Canada*. La Municipalité tient à souligner l'excellent travail de l'équipe d'animation composée de Sabrina Roy, Élodie Cloutier et Hugo Tremblay.

BALLE-MOLLE ET SOCCER

Les activités sportives de balle-molle et de soccer ont été offertes aux jeunes pendant la période estivale. La municipalité tient à souligner la contribution des parents et animateurs de ces activités à savoir André Cliche, Sandy Cloutier et Alexandre Dubuc-Ringuette.

PUBLICATION DU JOURNAL L'ÉCHO DES MONTAGNES

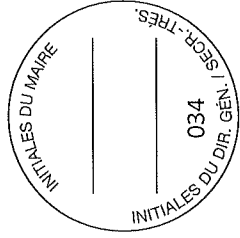
Le journal municipal L'Écho des Montagnes a été publié à six reprises au cours de l'année 2019. Nous remercions mesdames Michèle Verreault, Françoise Nadeau et Louise Jacques, qui corrigent bénévolement les textes du journal, et à madame Brigitte Guay qui en assure la mise en page.

SERVICE D'INSPECTION EN BATIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

Diverses activités qui ont été réalisées en 2019, par le service d'inspection en bâtiment et en environnement sur le territoire de la municipalité.

VERIFICATION ET SUIVI DES DOSSIERS D'INSTALLATION SEPTIQUE

Un suivi des dossiers de vérification de conformité des installations septiques a été assuré.



N° de résolution
ou annotation

Un suivi des installations septiques devra être poursuivi par la municipalité afin d'assurer le respect du règlement Q2, r22.

VERIFICATION ET SUIVI DES DOSSIERS D'INSTALLATION SEPTIQUE

Un suivi des dossiers de vérification de conformité des installations septiques a été assuré.

Un suivi des installations septiques devra être poursuivi par la municipalité afin d'assurer le respect du règlement Q2, r22.

PERMIS EMIS EN 2019

Soixante-quinze (75) permis ont été émis en 2019 dont :

- 6 permis de lotissement
- 3 permis d'installation septique
- 1 permis de captage d'eau souterraine (puits)
- 33 permis de rénovation
- 32 permis de constructions diverses (résidence, garage, remises, agrandissements).

DEMANDE DE DEROGATION MINEURE

Une demande de dérogation mineure a été analysée par le Comité consultatif d'urbanisme. Cette demande n'a pu recevoir une réponse positive du fait qu'elle faisait déjà état d'une servitude octroyée à Hydro Québec.

ADOPTION DE REGLEMENTS

Au cours de l'année 2019, le conseil municipal a adopté les règlements suivants :

- Amendement au Règlement concernant le colportage et applicable par la Sûreté du Québec (2019-RM-SQ-2)
- Règlement numéro 19-232 décrétant les taux de taxes municipales pour l'année 2020, les tarifs compensatoires, et le taux d'intérêt sur tous les comptes dus à la municipalité
- Règlement numéro 19-231 : Règlement établissant la rémunération et l'allocation des élus municipaux

CONTRATS COMPORTANT UNE DEPENSE DE PLUS DE 25 000\$, ET DES CONTRATS COMPORTANT UNE DEPENSE DE PLUS DE 2 000\$ LORSQUE L'ENSEMBLE DE CES CONTRATS AVEC UN MEME CONTRACTANT COMPORTE UNE DEPENSE TOTALE DEPASSANT 25 000\$

- **Henri et Norbert Nadeau Inc.:** 41 960,13 \$ (Location pelle mécanique, aménagement de l'entrepôt municipal (BMR), concassage de gravier).
- **Sécurité publique:** 90 296 \$ (Sureté du Québec).
- **Sécurité incendie- Entente intermunicipale :** 71 574 \$ (Quote-part).
- **Régie intermunicipale de la Région de Thetford :** 28 994 \$
- **MRC des Appalaches:** 95 990 \$ (Quote-part).
- **Philippe Gosselin & Associés :** 128,504 \$ (Mazout, diésel)
- **Services sanitaires Denis Fortier Inc.:** 60 689,55 \$ (Collecte des ordures ménagères, des matières récupérables, et des gros rebuts).
- **Sel Warwick (Québec) Inc.:** 87 641 \$ (Achat d'abat-poussières et de sel de déglacage).
- **Les excavations Lafontaine :** 30 496 \$ (Gravier).

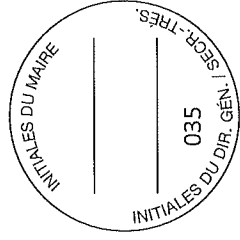
RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX 2019

REMUNERATION REGULIERE

Mairesse : 15 898 \$ (Rémunération) 8 028,93 \$ (Allocation de dépenses)
Conseillers : 3 057,47 \$ (Rémunération) 1,528,74 \$ (Allocation de dépenses)

REMUNERATION ADDITIONNELLE POUR LES SEANCES DE TRAVAIL ET REUNIONS EXTRAORDINAIRES

À la demande de Me Joseph-André Roy, la rémunération additionnelle pour les séances de travail et les réunions extraordinaires des membres du conseil a été abolie en septembre 2019 alors que la municipalité était sous l'administration provisoire de la Commission municipale du Québec.



N° de résolution
ou annotation

ORIENTATIONS POUR 2020

- Poursuivre les travaux d'amélioration de certaines structures de routes rurales afin d'en faciliter l'entretien.
- Poursuivre la réalisation des actions requises afin de se conformer aux exigences du *Schéma de couverture de risques en sécurité incendie*.
- Réaliser les activités prévues à la politique familiale.
- En raison de la pandémie de Covid-19, la Fête de la pêche de juin 2020, et les activités de la Fête nationale ont dû être annulées.

BUDGET 2020

- Le budget de la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton a été présenté et adopté à la séance extraordinaire du 17 décembre 2019. Il fut publié dans le journal *L'Écho des Montagnes*, et sur le site web de la Municipalité. Le budget est également disponible pour consultation au bureau municipal.
- L'évaluation imposable pour 2020 est de 106 246 100,00 \$

Donné à Saint-Pierre-de-Broughton, ce 1^{er} jour du mois de juin 2020.

Alexandre Dubuc-Ringuette , maire suppléant

10. RAPPORT DE L'EXERCICE FINANCIER 2019

M. Alexandre Dubuc-Ringuette résume la présentation des états financiers 2019 faite lundi le 25 mai 2020 par monsieur Philippe Rouleau de la firme comptable Blanchet Vachon s.e.n.c.r.l.. En résumé, l'année 2019 fut marquée par des dépenses imprévues dont les coûts liés au déneigement en début de 2019, le bris de la niveleuse municipale et la location d'une niveleuse de remplacement, le paiement de franchises d'assurances. Si certains postes budgétaires ont connus un déficit (ex. voirie, gestion des matières résiduelles, contribution au logement social), d'autres ont connu un surplus (ex. administration générale, service incendie, loisirs et culture). Des sommes non prévues au budget 2019 ont été perçues, dont la vente du camion Inter 2019.

L'année financière 2019 s'est terminée avec un surplus de 87 462 \$.

Les états financiers et les analyses des écarts sont disponibles pour consultation au bureau municipal

11. ACCÈS AUX CITOYENS AU BUREAU MUNICIPAL

En référence aux assouplissements des mesures de confinement liées à la pandémie de COVID-19, les citoyens auront à nouveau accès au bureau municipal à compter du 2 juin 2020.

Des mesures préventives d'hygiène et de salubrité ont été mises en place afin de garantir la sécurité des citoyens et des travailleurs : produits désinfectants à mains, panneau-barrière en plexiglas installé au comptoir, etc..

12. CAMP DE JOUR DE L'ÉTÉ 2020

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu confirmation d'une subvention d'Emploi d'été Canada;

ATTENDU QUE la subvention couvrira la rémunération au salaire minimum d'une animatrice pendant les huit semaines du camp d'été;

ATTENDU QUE la situation pandémique de COVID-19 prescrit la mise en place de mesures de vigilance accrues, dont le ratio enfants/animateur.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Patricia René et résolu unanimement d'autoriser l'embauche de trois (3) animatrices au lieu de deux (2) pour le camp d'été 2020. **Adopté.**

2020-06-103

13. COBARIC : RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION ANNUELLE

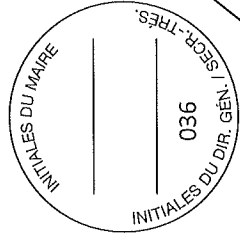
IL EST PROPOSÉ par Mme Chantale Thivierge et résolu unanimement, de renouveler l'adhésion annuelle au Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) au montant de 50 \$. **Adopté.**

2020-06-104

14. HYGIÈNE DU MILIEU

14.1 IL EST PROPOSÉ par Mme Chantale Thivierge et résolu unanimement d'autoriser l'achat de lampes UV pour la station de traitement de l'eau potable au montant de 570 \$ taxes en sus. **Adopté.**

2020-06-105



2020-06-106

N° de résolution
ou annotation

14.2 CALIBRATION DU DÉBITMÈTRE À LA STATION D'EAU POTABLE

IL EST PROPOSÉ par Mme Chantale Thivierge et résolu unanimement, d'autoriser la vérification et la calibration du débitmètre à la station d'eau potable par monsieur Denis Sheink au montant de 400 \$ et en respect de la soumission présentée. **Adopté.**

15. TRAVAUX PUBLICS

15.1 ABATS-POUSSIERES : RESULTAT DES APPELS D'OFFRE ET OCTROI DU CONTRAT

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé par appel d'offres sur invitation pour l'achat d'abat-poussières en flocons;

ATTENDU QUE la Municipalité a invité trois fournisseurs à présenter une soumission pour l'achat d'abat-poussières à savoir, Sel Warwick Inc., Somavrac C.C. et Windsor Salt ;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 28 mai 2020 à 15h par M. Alain Paré, directeur général, en présence de monsieur Yvon payeur, chef d'équipe des travaux publics, et de madame Jacinthe Routhier, citoyenne, et que les résultats sont :

SOUSSIONNAIRE	PRODUITS	SOUSSION
SEL WARWICK	60 tonnes métriques de calcium 83 à 87% en vrac	38 562,62 \$
	3 tonnes métriques de calcium 83 à 87 % en sacs	1 928,13 \$
SOUSSIONNAIRE	PRODUITS	SOUSSION
SOMAVRAC	60 tonnes métriques de calcium 83 à 87% en vrac	39666,38 \$
	3 tonnes métriques de calcium 83 à 87 % en sacs	2 242,01 \$
SOUSSIONNAIRE	PRODUITS	SOUSSION
Windsor Salt	Aucune réponse reçue	AUCUNE

2020-06-107

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Mme Chantale Thivierge et résolu unanimement, d'octroyer le contrat d'achat d'abat-poussières à Sel Warwick Inc. conformément à la soumission déposée. **Adopté.**

15.2 RÉPARATION DE LA CARROSSERIE DE LA CAMIONNETTE (PICK UP)

2020-06-108

IL EST PROPOSE par monsieur Michel Champagne de confier à Garage Ghislain Gagnon, la réparation de la carrosserie de la camionnette Pick Up GMC 2013 au montant de 2 267 \$ taxes en sus, conformément à la soumission numéro 427. **Adopté.**

15.3 ACHAT DE PNEUS POUR LA CAMIONNETTE (PICK UP)

2020-06-109

ATTENDU QUE deux soumissions ont été reçues pour l'achat de pneus pour la camionnette GMC 2013 (Pick Up) à savoir Desharnais Pneus et Mécanique, et Pneus et Freins 112 ;

IL EST PROPOSE par monsieur Michel Champagne et résolu unanimement, d'accepter la plus basse des soumissions et d'autoriser l'achat de pneus au montant de 819 ,80\$ taxes en sus auprès de Pneus et Freins 112. **Adopté.**

15.4. ACHAT DE PEIGNES POUR LA NIVELEUSE

2020-06-110

ATTENDU QUE deux soumissions ont été reçues pour l'achat de peignes pour la niveleuse à savoir Robitaille équipement inc. et PJB Industries Inc. ;

2020-06-111

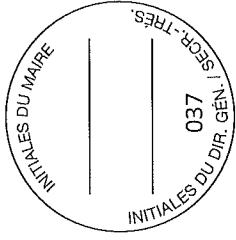
IL EST PROPOSE par monsieur Michel Champagne et résolu unanimement, d'accepter la plus basse des soumissions et d'autoriser l'achat de peignes pour niveleuse au montant de 2 170,72 \$ taxes en sus auprès de PJB Industries Inc. **Adopté.**

15.5 RECHAPAGE DE PNEUS (WESTERN STAR 2019)

2020-06-112

ATTENDU QUE deux soumissions ont été reçues pour le rechapage de pneus pour le Western Star 2019 à savoir Desharnais Pneus et Mécanique, et Pneus et Freins 112 ;

IL EST PROPOSE par monsieur Michel Champagne et résolu unanimement, d'accepter la plus basse des soumissions et d'autoriser le montant de 1 567,04 \$ taxes en sus pour le rechapage de pneus à Desharnais Pneus et Mécanique. **Adopté.**



2020-06-113

N° de résolution
ou annotation

15.6 TRAVAUX DU MUR DE PIERRES – TERRAIN DE LA CASERNE INCENDIE

ATTENDU l'affaissement du muret de pierres aux abords de la rivière Whetsone à proximité de la caserne incendie ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Champagne et résolu unanimement, d'autoriser la location d'une pelle auprès des Excavations A.L.O. Pomerleau pour effectuer les travaux de remise en place des pierres pour une durée estimée des travaux 20 heures à raison de 125 \$ l'heure. **Adopté.**

15.7 LOCATION D'UNE PELLE : TRAVAUX DE DÉCAPAGE À LA GRAVIÈRE MUNICIPALE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Champagne et résolu unanimement, d'autoriser la location d'une pelle (pour décapage à la gravière municipale) de Vincent Pomerleau - Ferme Petite Rivière 9217-8342 Québec Inc. pour une durée d'une semaine au tarif de 1 500 \$ la semaine. **Adopté.**

15.8 TRAVAUX RANG 15 – CÔTE NADEAU (CHUTE)

IL EST PROPOSÉ par Mme Chantale Thivierge et résolu unanimement, d'autoriser l'achat de pierres brutes au montant de 14 741,20 \$ et de gravier 0- ¾ au montant de 4 816 \$ pour les travaux de la Côte Nadeau du rang 15. **Adopté.**

15.9 TRAVAUX À L'INTERSECTION DES RANGS 8 ET 16

IL EST PROPOSÉ par Mme Chantale Thivierge et résolu unanimement, d'autoriser la somme de 1 800 \$ pour des travaux de voirie à l'intersection des rangs 8 et 16. **Adopté.**

15.10 ÉPANDAGE DES ABATS-POUSSIÈRES

Le service des travaux publics débutera l'épandage des abat-poussières au cours de la semaine du 15 juin 2020.

16. COMITÉ DES ÉLU(E)S

Mme Chantale Thivierge a assisté à une rencontre du conseil d'administration de la résidence St-Pierre à laquelle on a discuté de l'avenir de celle-ci.

Madame Patricia René a participé à une rencontre virtuelle sur les mesures à mises en place lors de la réouverture de la bibliothèque suite au déconfinement : hygiène, désinfection des mains, distanciation, quarantaine des livres, etc.

17. AFFAIRES NOUVELLES

CONTRIBUTION MUNICIPALE À L'OFFICE D'HABITATION DES APPALACHES POUR L'ANNÉE 2020

ATTENDU QUE suite au dépôt du rapport d'approbation du budget 2020 de l'Office d'habitation des Appalaches, la quote-part approuvée par la Société d'habitation du Québec et à payer par la municipalité est de 3 954 \$ pour l'année 2020.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Francine Drouin et résolu unanimement d'autoriser le paiement de la quote-part de 3 954 \$ à l'Office d'habitation des Appalaches. **Adopté.**

18. CORRESPONDANCE DU MAIRE SUPPLÉANT

Aucune correspondance.

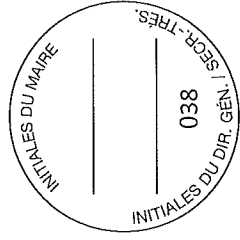
19. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le directeur général et secrétaire-trésorier fait lecture d'un courriel reçu de monsieur François Routhier le 24 mai 2020 en représentation de sa mère, madame Berthe Boulanger. Le secrétaire-trésorier précise que monsieur Routhier est autorisé à représenter sa mère, madame Berthe Boulanger, qui a fourni une procuration à cet effet à la municipalité.

Le courriel comporte 4 questions :

QUESTION 1 :

Est-ce que la Municipalité fait actuellement des démarches afin de changer le statut, de quelques manières que ce soit, du lot 4 545 459 et ainsi empêcher toute construction sur le terrain du lac ?



N° de résolution
ou annotation

REPOSE 1 :

La municipalité ne fait actuellement aucune démarche visant à empêcher, d'une quelconque manière, la construction sur le lot 4 545 459.

En effet, la municipalité veille simplement au respect de sa réglementation et à son interprétation conforme avec la jurisprudence, de toute bonne foi et dans un souci d'application juste et uniforme entre les citoyens.

La municipalité a mandaté ses procureurs afin de la représenter dans ce dossier et ceux-ci sont actuellement en communication avec Me Serge Larose, mandaté par Mme Berthe Boulanger, afin de tenter de trouver un dénouement favorable à cette situation.

QUESTION 2 :

Quelles démarches ont été entreprises depuis août 2019 par la Municipalité afin de résoudre ce dossier ?

REPOSE 2 :

Depuis 2019, la municipalité a mandaté ses procureurs afin de l'assister dans ce dossier. La nature du mandat donné de même que les conseils juridiques fournis sont confidentiels et sont protégés par le secret professionnel. Le dossier prenant une tournure litigieuse toute communication future s'effectuera entre avocats.

QUESTION 3 :

À quel moment la Municipalité a-t-elle l'intention de nous signifier son intérêt ou non de vendre le lot 4 545 459 ?

REPOSE 3 :

Suite à l'offre d'achat présenté, la réponse de la municipalité et ses justifications seront fournies par les procureurs de la municipalité directement à l'avocat de madame Berthe Boulanger, Me Larose, avant la séance du conseil du 1er juin 2020.

QUESTION 4 :

Pourquoi le directeur-général de la Municipalité ne me fait pas parvenir le *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* tel que j'ai demandé une première fois le 11 mai dernier dans un courriel envoyé au maire et auquel le directeur-général était en copie conforme ?

REPOSE 4 :

La raison est que le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, n'est pas un règlement de la municipalité. Il s'agit d'un règlement provincial accessible gratuitement à tout le monde sur internet. Le directeur général a transmis le lien à monsieur Routhier : <http://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cr/Q-2,%20r.%2022>.

Le directeur général et secrétaire trésorier précise qu'une copie du courriel a été déposée à la séance du conseil et que chaque membre en a reçu copie à la séance préparatoire du 25 mai 2020.

19. LEVEE DE L'ASSEMBLEE

2020-06-117

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Mme Francine Drouin et résolu unanimement, que la séance soit levée à 20h20. **Adopté.**

Alexandre Dubuc-Ringuette, maire suppléant

Alain Paré, directeur général et secrétaire-trésorier

111111

«Je, Alexandre Dubuc-Ringuette, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.»